

Les professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie pour lesquels une solution d'accueil doit être proposée :

- Tous les personnels des établissements de santé ;
- Les biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes ;
- Toutes les personnes de la filière de dépistage ...
- Les agents des services de l'État chargés de la gestion de la crise ...
-
- Tous les personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux
-
- Tous les personnels des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ...
-
- Les enseignants et professionnels des établissements scolaires....
- Les forces de sécurité intérieure ...